



Un contrat clair pour la France, une gauche constructive et vigilante

I. Une gauche constructive qui investit dans l'avenir

1/ Investir dans le futur et pour l'emploi : Plan innovation et recherche destiné à l'industrie du futur, l'agro-écologie, l'économie de la mer ; Fonds de Transition Travail pour créer de nouveaux emplois (revitalisation des bassins d'emploi, reconversions industrielles) ; développement du « Fabriqué en France » par une loi qui réserve 50 % des marchés publics aux PME et TPE ; financement intégral par la BPI des projets innovants des TPE-PME.

2/ Investir pour la transition écologique et énergétique : investissements écologiques pour la rénovation thermique, le Très Haut Débit, le réseau ferré ; doublément du soutien engagé depuis 2012 en faveur de l'économie verte et des économies d'énergie permettant des gains de pouvoir d'achat ; mise en œuvre du « mix énergétique » fixé par la loi de transition énergétique ; engager un plan « France maritime » pour moderniser les infrastructures portuaires, développer les énergies marines renouvelables et l'aquaculture, en métropole et dans les Outre-mer ; soutenir l'économie sociale et solidaire et les circuits courts.

3/ Pour le travail et le pouvoir d'achat : revaloriser de 50 % la prime d'activité créée en 2016 ; déclarer la souffrance au travail grande cause nationale avec les partenaires sociaux et les acteurs de la santé ; assurer l'égalité salariale effective entre les femmes et les hommes dans les entreprises ; donner accès à l'assurance chômage pour tous.

4/ Maintenir l'éducation 1^{er} budget : après avoir créé 60 000 postes de professeurs en cinq ans et rétabli la formation des maîtres, nouveaux recrutements d'enseignants notamment de professeurs remplaçants ; enseignement professionnel soutenu ; seuil maximum de 25 élèves en CP-CE1-CE2 ; dans les territoires de l'éducation prioritaire et en Outre-Mer, pas plus de 12 élèves par enseignant pour 12 000 classes et prime des enseignants qui y exercent portée à 3 000 € nets ; porter l'ambition que 60% d'une classe d'âge soit diplômée de l'enseignement supérieur dans les dix années à venir ; fixer l'objectif de 2% du PIB consacré à l'enseignement supérieur.

5/ Lutter contre les déserts médicaux : après avoir redressé les comptes de la Sécurité sociale et créé 32 000 postes dans l'hôpital, 1 500 maisons de santé supplémentaires ; installation de médecins (suppression du numerus clausus pour la formation, soutien matériel et financier aux médecins qui s'installent dans les zones sous dotées, implantation de médecine salariale dans les territoires en pénurie) ; prévention des risques de santé avec l'interdiction des pesticides dangereux et des perturbateurs endocriniens.

6/ Renforcer la sécurité de proximité et reconnaître le travail des forces de l'ordre : grâce à la création de 10 000 postes et à l'augmentation de 20 % des crédits de fonctionnement de la police et de la gendarmerie, rétablissement d'une police de proximité et soutien accru au renseignement territorial ; recrutement de 5 000 postes de policiers et gendarmes ; prime généralisée pour les policiers et gendarmes dans les territoires les plus sensibles.

7/ Conforter les moyens pour la justice : indépendance garantie comme c'est le cas depuis 2012 ; poursuite des recrutements de magistrats et greffiers ; 15 000 places de prison dans la décennie ; priorité à la justice des mineurs ; politiques de réinsertion et de prévention de la récidive ; aide aux victimes ; renforcement des moyens de contrôle des brigades financières et du Parquet national financier ainsi que des services fiscaux concernés.

8/ Soutenir l'autonomie des jeunes : effort continué pour revaloriser les bourses et construire des logements pour les étudiants ; dotation en capital de départ de 10 000 euros pour chaque jeune adulte.

9/ Agir pour nos aînés : minimum vieillesse revalorisé et APA augmentée ; maintien à domicile favorisé avec un crédit d'impôt pour les travaux d'adaptation des logements ; qualité des soins améliorée pour les personnes dépendantes (augmentation des places accessibles et du nombre d'aides-soignants en EHPAD) ; poursuite de l'aide aux aidants et aux familles par la création d'une allocation spécifique.

10/ Inclure les personnes en situation de handicap : recrutement d'assistants de vie scolaire auprès des élèves en situation de handicap ; revalorisation de l'allocation adulte handicapé ; meilleure prise en charge de l'autisme.

11/ Etendre la Sécurité sociale professionnelle : compte personnel d'activité (CPA) étendu ; volet revenu pour que personne ne vive avec moins de 800 € par mois et dont les conditions seront à définir avec les partenaires sociaux ; fusion des minima sociaux pour créer une couverture commune ; investissement massif dans une formation mieux adaptée pour les jeunes et les demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés.

12/ Développer tous les territoires et les services publics : après l'augmentation des budgets de la politique de la ville et des dotations aux territoires ruraux, poursuite du déploiement du Schéma national des services publics afin de garantir partout l'accès aux soins, à l'éducation, à la sécurité, au numérique (mise en œuvre du Plan Très Haut débit) ; plus de justice sociale dans les impôts locaux et maintien des dotations pour les collectivités locales afin qu'elles investissent et garantissent les services de proximité ; fonds d'aide pour la revitalisation des centres-villes et des centres-bourgs ; mise en œuvre des engagements de la loi relative à l'égalité réelle en Outre-mer.

13/ Pour la démocratie : encourager la diversité des formes de consultation des citoyens, participation citoyenne à l'élaboration de la loi par l'usage du numérique, proposition de loi citoyenne examinée par session parlementaire ; renforcement des droits et du rôle du Parlement (initiative de la loi, évaluation et contrôle des politiques publiques) ; évolution du mode de scrutin par l'introduction d'une part de proportionnelle ; reconnaissance du vote blanc et extension du droit de vote aux étrangers non communautaires pour les élections locales, qui existe déjà pour les ressortissants européens.

14/ Pour investir en France, il faut réinvestir le projet européen. L'Europe doit être plus puissante, plus sociale et plus démocratique : consolidation du pacte de sécurité européen contre le terrorisme imposé et engagé par la France, et Europe de la défense ; mobilisation pour un plan européen d'investissements de 1.000 milliards d'euros consacré à la transition écologique et à la recherche ; action forte de la France pour un pilier social protecteur pour les Européens et pour réviser la directive sur les travailleurs détachés pour lutter contre le dumping social ; engagement d'une initiative de la France pour l'indépendance énergétique de l'Europe ; gouvernance économique de la zone euro ; lutte contre l'optimisation et l'évasion fiscales par une taxe sur les multinationales.

II. Une gauche vigilante qui vous protège

15/ Défendre le dialogue social et les droits des salariés : pas de recours aux ordonnances et pas de recul des droits des salariés sur le code du travail et respect des partenaires sociaux et du Parlement ; renforcement de la démocratie sociale dans l'entreprise : la moitié des membres votants dans les conseils d'entreprise pour les représentants des salariés.

16/ Défendre le compte pénibilité et les droits de chacun à la retraite en prenant en compte les carrières longues, les périodes d'interruption professionnelle et la situation des femmes. Engager la réforme du RSI.

17/ Défendre la justice fiscale : poursuite de la baisse de l'impôt sur le revenu pour les ménages modestes et les classes moyennes ; refus de la suppression de l'impôt sur la fortune pour les plus riches ; établissement d'une liste crédible des paradis fiscaux ; mise en place de la réforme du prélèvement à la source déjà engagée.

18/ Défendre la moralisation de la vie publique mise en œuvre depuis 2012 : pas plus de trois mandats successifs pour les parlementaires et les responsables d'exécutifs locaux ; interdiction pour un parlementaire de recruter un membre de sa famille.

19/ Défendre la culture : garantir le socle de 1 % du budget de l'Etat à chaque loi de finances, comme c'est le cas pour 2017 grâce aux efforts de redressement budgétaire ; création d'un statut de l'artiste pour ceux qui n'ont pas accès à l'intermittence ; soutien à l'entrepreneuriat culturel et à l'exportation de la culture française (jeux vidéo, design).

20/ Défendre la laïcité : respect intransigeant de la loi de 1905, élaboration dans la concertation d'une charte nationale de la laïcité pour en rassembler les principes et en expliciter les conditions d'application aujourd'hui.

21/ Défendre les engagements de la COP 21, ainsi que les lois de transition énergétique et sur la biodiversité.

22/ Défendre le juste échange : les traités commerciaux devront respecter les normes sanitaires, sociales, environnementales de l'Europe (refus du TAFTA, réécriture du CETA).